



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 27 / 01 / 2025

Dossier complet le : 27 / 01 / 2025

N° d'enregistrement : 2025-8461

#### 1 Intitulé du projet

Aménagement et requalification avec mise en sécurité de la route départementale 936 dans la commune de Cerfontaine pour une superficie globale de 33 476 m<sup>2</sup>.

#### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

##### 2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNE DE CERFONTAINE

Raison sociale

N° SIRET

2 1 5 9 0 1 4 2 2 0 0 0 1 8

Type de société (SA, SCI...)

MAIRIE

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

PIETTE

Prénom(s)

FABRICE

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus. 2150 - 2°	Opération comprenant la réalisation d'aires de stationnement ouvertes au public de plus de 50 unités (152 places prévues) Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles, sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet étant supérieure à 1ha mais inférieure à 20h (déclaration)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique B.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en l'aménagement et la requalification des espaces publics avec mise en sécurité de la RD 936 comprenant notamment :

- La requalification des trottoirs, stationnements (152 places) et les abords selon le périmètre d'emprise défini;
- L'aménagement des entrées de ville par la création de plateaux surélevés;
- L'aménagement des carrefours et la création d'un passage sécurisé par le biais d'une gestion par feux tricolores;
- La mise en place de candélabres d'éclairage public;
- Le traitement des espaces verts et du mobilier urbain;
- La mise aux normes des arrêts de bus;
- La modification de la gestion et du fonctionnement hydraulique,
- La gestion des eaux pluviales,...

Le projet d'aménagement des abords de la RD 936 sera réparti en 3 secteurs pour une superficie d'aménagement de 33 476m<sup>2</sup>.

Secteur 1 : Centre-ville

Secteur 2 : Entrée de la commune coté Ferrière la Grande vers le centre-ville

Secteur 3 : Centre-ville vers l'entrée de la commune de Colleret

#### 4.2 Objectifs du projet

Les aménagements proposés dans le cadre des travaux viendront enrichir et améliorer le quotidien des habitants. Les objectifs du projet de requalification sont :

- la mise en valeur des entrées de la ville et du centre bourg,
- le traitement des espaces publics et paysagers,
- le développement des modes de déplacements doux,
- La réorganisation des stationnements et la sécurisation de la circulation (vitesse-circulation, traversée cycle et piétonne).

La conception du projet sera soigneusement intégrée à son environnement notamment dans la qualité et la mixité des matériaux de surfaces propres à chaque usage, la gestion de l'eau et la création d'espaces végétalisés. L'éclairage urbain sera modernisé dans le cadre de la réduction des consommations d'énergie. Enfin, l'économie circulaire sera privilégiée, avec une réflexion sur le réemploi des matériaux.

En somme, les principaux objectifs du projet sont : Concevoir un aménagement intégré à son environnement / Aménager un nouvel espace public végétalisé / Repenser la végétalisation dans une démarche environnementale.

---

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 Dans sa phase travaux

En phase travaux, un équilibre entre les déblais et les remblais sera visé.

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases pour une durée prévue maximum de 3 ans :

- Préparation du site ;
- Nivellement et terrassement du terrain ;
- Mise en place de nouveaux matériaux qualitatifs en surface ;
- Travaux de stationnements, cheminement et mise en œuvre de la gestion des eaux pluviales ;
- Aménagement paysager (signalisation, mobilier urbain sécuritaire, espaces verts...).

La circulation ne sera quasiment pas coupée pendant les travaux.

Le maître d'ouvrage s'engage à la réalisation d'un chantier vert avec la volonté de réduire l'impact du chantier sur l'environnement, notamment par l'application de la charte "Chantier vert" qui vise à :

- Limiter les risques et les nuisances causés aux riverains du chantier ;
- Limiter les risques sur la santé des ouvriers ;
- Limiter les pollutions de proximité lors du chantier ;
- Favoriser une bonne organisation du chantier ;

---

#### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans la phase exploitation, le principe de l'aménagement sera :

- La sécurisation de la circulation par la mise en place de dispositifs de diminution de vitesse (plateaux surélevés) ;
- La sécurisation des piétons via la création espace piétonnier le long de la RD 936 ;
- Le développement des modes de déplacement (cycles) ;
- L'aménagement paysager ;
- La gestion des eaux pluviales par méthode alternative ;
- La réorganisation des places de stationnements ;
- Un confort lumineux et un éclairage nocturne pour améliorer la sécurité de tous ;

---

### 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une demande de permis d'aménager.

Le projet est soumis à une procédure de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau (Rubriques 2, 1.5.0.2° (Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet supérieure à 1 ha mais inférieure à 20 ha)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : RD 936 \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : CERFONTAINE \_\_\_\_\_

Code postal : 5 9 6 8 0 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 5 0 ° 1 5 ' 3 6 " N Lat. : 0 4 ° 0 4 ' 7 1 " E

Point de d'arrivée : Long. : 5 0 ° 1 5 ' 3 2 " N Lat. : 0 4 ° 2 3 ' 8 3 " E

Communes traversées :

CERFONTAINE

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est situé en zone UC du PLUi -CAMVS qui correspond à une zone urbaine mixte de plus faible densité et en zone UD qui correspond à une zone urbaine mixte périphérique à plus faible densité

<sup>[1]</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il existe 1 ZNIEFF de type I non loin du projet ( ZNIEFF 310013362 - Vallée de l'Escrière entre Recquignies et Colleret - cf. annexe complémentaire). Au vu de la distance et des aménagements urbains présents entre le projet et la ZNIEFF, les potentiels d'accueil d'espèces d'intérêt présents dans celle-ci sont faibles.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PPBE est en cours d'élaboration
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans un rayon de 500m autour du site du projet, aucun site inscrit n'a été identifié.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone humide bibliographique n'est identifiée sur le site de projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas inclus au sein d'un PPRN. La commune de Cerfontaine n'est concernée par aucun PPRT prescrit ou approuvés.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site en activité n'est recensé sur la base de données CASIAS au sein de la commune de Cerfontaine.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des périmètres de protection de captage.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau dans les eaux superficielles ou souterraines n'est prévu.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement et/ou rejet dans un cours d'eau ou dans une nappe souterraine n'est attendu dans le cadre du projet (en phase travaux ou en phase exploitation). L'ensemble des surfaces de l'aménagement sont réalisées afin de favoriser la gestion des eaux pluviales par infiltration.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terres et matériaux extraits seront triés et réutilisés au maximum sur site. L'économie circulaire sera privilégiée, avec une réflexion sur le réemploi des matériaux et une utilisation judicieuse des ressources locales. Si besoin, une évacuation en décharge appropriée sera mise en œuvre.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas déficitaire en matériaux.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur est déjà équipé en réseaux d'adduction en eau potable et desservi par le réseau d'assainissement. Pour la partie voirie existante, les eaux de ruissellement seront collectées dans le réseau eaux pluviales communautaire.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans un contexte urbain. La biodiversité attendue sur le périmètre du projet est faible et commune. Aucune végétation, ni arbres n'est présent sur le périmètre. L'éclairage de type LED mis en place prendra en compte la biodiversité et sera notamment adapté aux chiroptères.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000. Il se situe dans un contexte urbain, il n'est pas susceptible d'avoir un impact ni sur un habitat ni sur une espèce Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en zone urbaine. Les habitats présents sur la zone d'étude ne sont pas des habitats à enjeux. Il n'empiète sur aucune zone naturelle, agricole ou forestière.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le périmètre d'étude est concerné par un risque d'inondation de cave et débordement de nappe, par un risque sismique modéré, par une exposition faible au retrait-gonflement des argiles et un risque faible d'exposition au radon.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de trafic supplémentaire. Il vise à favoriser les modes de déplacements doux.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas voué à engendrer du bruit de façon plus importante qu'ils n'existent dans ce secteur. La carte sonore place le projet dans une zone de bruit comprise entre $70 < \text{Jourdb(A)} < 76$ .
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur étant déjà impacté par les nuisances sonores liées au transport terrestre de la RD 936, il n'aura pas d'impact significatif.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible de générer des odeurs sur le secteur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans un contexte particulier où des risques de nuisances olfactives ont été répertoriées.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible d'engendrer de vibration particulière sur le secteur, en dehors des périodes de travaux avec la présence d'engins lourds.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone n'est pas concernée par des phénomènes vibratoires.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas l'origine d'une augmentation des émissions lumineuses (amélioration de l'éclairage urbain).
Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'espace s'implante dans un secteur urbain d'ores et déjà bien éclairé. Le projet n'aura donc pas d'incidence supplémentaire à l'état actuel du site.	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de rejet d'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est inclus dans aucun site classé, inscrit, monument historique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant le chantier, la circulation et les accès aux abords de la zone sont susceptibles d'être temporairement perturbés. En phase exploitation, le projet n'engendrera pas de modification des activités humaines. En l'état actuel, le projet est classé en zone urbaine du PLU, il n'est donc pas utilisé pour l'agriculture ou sylviculture. Aucune démolition ne sera effectuée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet : Aménagement et la requalification des espaces publics et ses abords avec mise en sécurité de la RD 936 afin enrichir et améliorer le quotidien des habitants.

La gestion alternative de eaux pluviales et leur mise en valeur paysagère et environnementale

La limitation des surfaces imperméables par l'utilisation de matériaux filtrants et des solutions innovantes

L'organisation du chantier pour prendre en considération la notion de « chantier vert » afin de limiter les impacts et les nuisances.

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet met en place certaines mesures ERC, à savoir :

- En phase chantier :

- L'application de la charte « Chantier Vert »,
- La mise en œuvre de procédures particulières concernant le traitement des déchets,
- La prise en compte des enjeux environnementaux...

- En phase exploitation :

- Une gestion des eaux pluviales collectées à l'échelle de son parcellaire, sur des surfaces qui aujourd'hui ne faisaient pas l'objet de rétention particulière. En ce sens, le projet améliore la situation existante en termes d'écoulements des EP (mise en œuvre d'ouvrage de rétention enterré avec rejet à débit limité vers le réseau EP de la ville) ;
- Un aménagement paysager (création d'espaces verts, qui seront traités avec soin afin de constituer un écran vert et coloré – les espèces seront choisies parmi les essences locales du PLU) ;
- Un éclairage raisonné (lutte contre la pollution lumineuse par éclairage LED, adaptation au besoin des chiroptères) ;
- le développement des modes de déplacements doux,
- La réorganisation des stationnements et la sécurisation de la circulation (vitesse-circulation, traversée cycle et piétonne).

L'ensemble de ces mesures sera mis en place pour toute la durée des travaux. Les mesures de gestion de l'eau, de l'éclairage seront suivies avec beaucoup d'attention.

L'engagement du projet vise notamment une gestion optimisée de l'eau, de l'énergie ainsi que de nombreux autres critères environnementaux.

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas la réalisation d'une évaluation environnementale du fait de son travail d'intégration, son emplacement et le traitement paysager proposer inexistant aujourd'hui. De plus :

-Le projet est situé en zone urbanisé, et n'a aucun impact sur la biodiversité,

-Le projet permet une amélioration quantitative et qualitative des espaces publics et de ses abords (mise en valeur des entrées/sorties et du centre bourg, sécurisation des traversées piétonnes...)

-Le projet donne une place importante à l'insertion paysagère (création d'espaces dédiés aux déplacements doux avec bandeaux de fraîcheurs par la plantation de végétaux, gestion des eaux pluviales par méthode alternative...)

Le projet prend donc en compte les enjeux environnementaux en mettant en place des mesures adaptées amenant à un impact résiduel jugé nul sur l'environnement et la santé humaine.

Le projet permet enfin la mise en place d'une économie circulaire et d'un réemploi des matériaux.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R. 122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/84 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Cahier d'annexes complémentaires avec cartographies, document d'urbanisme, extrait cartes risques, carte patrimoine naturel, carte nuisance sonore, carte PPRI... Parties : milieu naturel, risques, nuisance	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Fiche technique - ZNIEFF Type 1 - Vallée de l'Escrière entre Recquigries et Colletet (Identifiant national : 310013362)	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom PIETTE

Prénom FABRICE

Qualité du signataire MAIRE DE CERFONTAINE

À CERFONTAINE

Fait le 13/01/2025



Signature de l'usager demandeur(s)



## COMPLEMENT D'INFORMATION

Examen au cas par cas de l'Ae

Projet de requalification des espaces publics situé dans la commune de Cerfontaine (59680)

### Les déplacements

Le projet de réaménagement prévoit la création de 152 places de stationnement clairement délimitées. Cette nouvelle organisation permettra de séparer distinctement les espaces réservés aux piétons de ceux dédiés aux véhicules, améliorant ainsi la sécurité globale de la RD 936.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de places de stationnement.

### **Comparaison de l'offre de stationnement avant et après projet**

BILAN DES PLACES DE STATIONNEMENT SUR LE PROJET DE REAMENAGEMENT DES ABORDS DE LA RD 936 SUR TRAVERSEE DE LA COMMUNE DE CERFONTAINE			
	BILAN NOMBRE DE PLACE DE STATIONNEMENT <b>SECTEUR 1</b>		
LOCALISATION	EXISTANT	PROJET	PLACE PMR
ENTREE DU BOURG - IMPASSE DU MOULIN	21	21	0
IMPASSE DU MOULIN - CHEMIN NOIR	0	0	0
	BILAN NOMBRE DE PLACE DE STATIONNEMENT <b>SECTEUR 2</b>		
LOCALISATION	EXISTANT	PROJET	PLACE PMR
CHEMIN NOIR - RUE DE L'EGLISE / IMPASSE LE CHATEAU	24	31	1
RUE DE L'EGLISE / IMPASSE LE CHATEAU - RUE DE FERRIERE LA PETITE	5	7	2
	BILAN NOMBRE DE PLACE DE STATIONNEMENT <b>SECTEUR 3</b>		
LOCALISATION	EXISTANT	PROJET	PLACE PMR
RUE DE FERRIERE LA PETITE - RUE DU FORT	75	70	0
RUE DU FORT - SORTIE BOURG	14	19	1
	BILAN GLOBAL NOMBRE DE PLACE DE STATIONNEMENT <b>SECTEUR 1 - SECTEUR 2 - SECTEUR 3</b>		
LOCALISATION	EXISTANT	PROJET	PLACE PMR
ENTREE DU BOURG - SORTIE DU BOURG	139	148	4

Le projet de réaménagement des abords de la RD 939 passe d'une situation de stationnement anarchique, avec 139 places majoritairement 'sauvages', à une offre organisée de 152 places matérialisées.

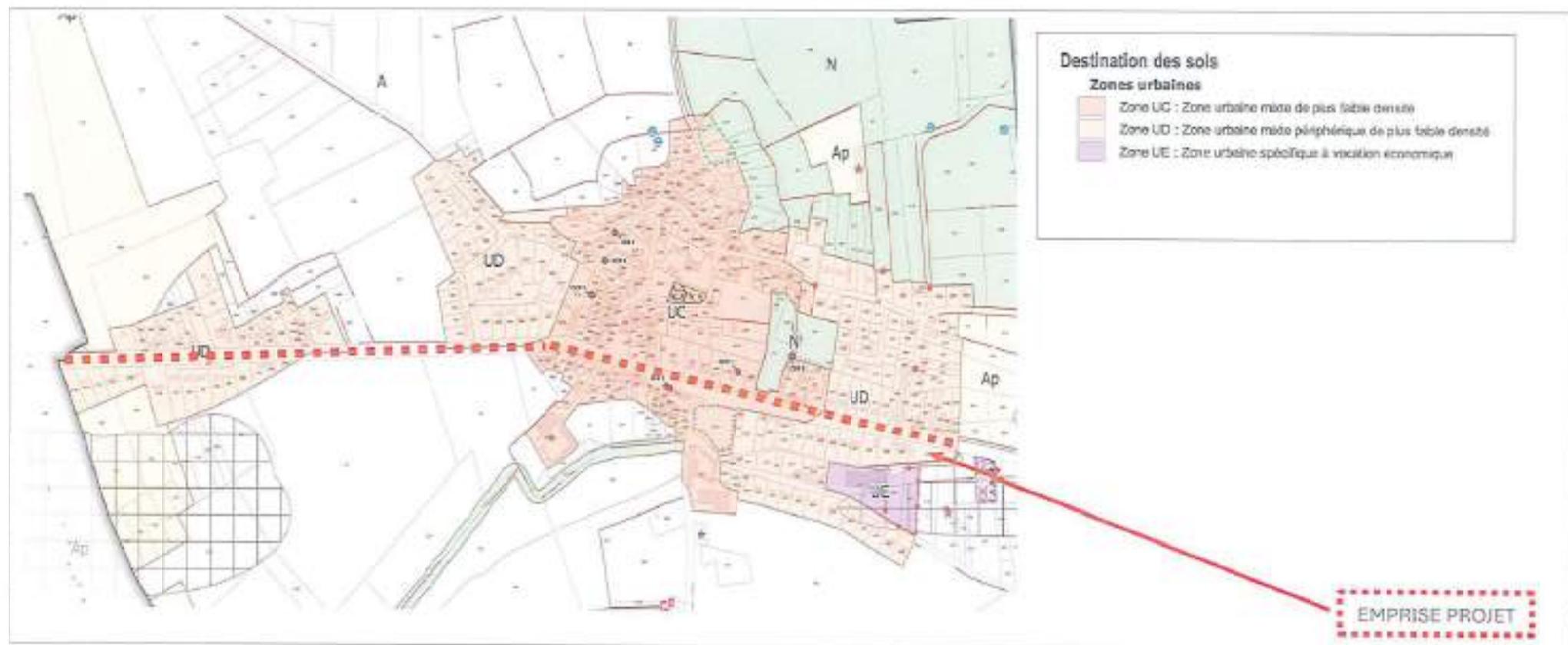
Bien qu'augmentant légèrement le nombre total, le projet améliore significativement la sécurité et la qualité de vie. Il élimine le stationnement désorganisé, définit des zones dédiées et optimise l'espace public.

Cette nouvelle organisation, tout en répondant aux besoins essentiels de stationnement, encourage l'utilisation de modes de transport alternatifs (déplacements doux). Le réaménagement vise ainsi un équilibre entre les nécessités de stationnement et l'amélioration globale de la traversée urbaine.



EXTRAIT DE ZONAGE PLU DE LA CAMVS

RD 936 à CERFONTAINE – ZONE UC et UD









Direction  
Départementale  
des Territoires  
et de la Mer du Nord  
D.D.T.M 59

Service Urbanisme et Concessions des Territoires  
Fils Génère et valorisation des données

## P.E.B

Plan d'Exposition au Bruit  
commune de  
**CERFONTAINE**

### Légende

 Route Départementale

 Voie Pénalisée

### Secteur bruit/routes

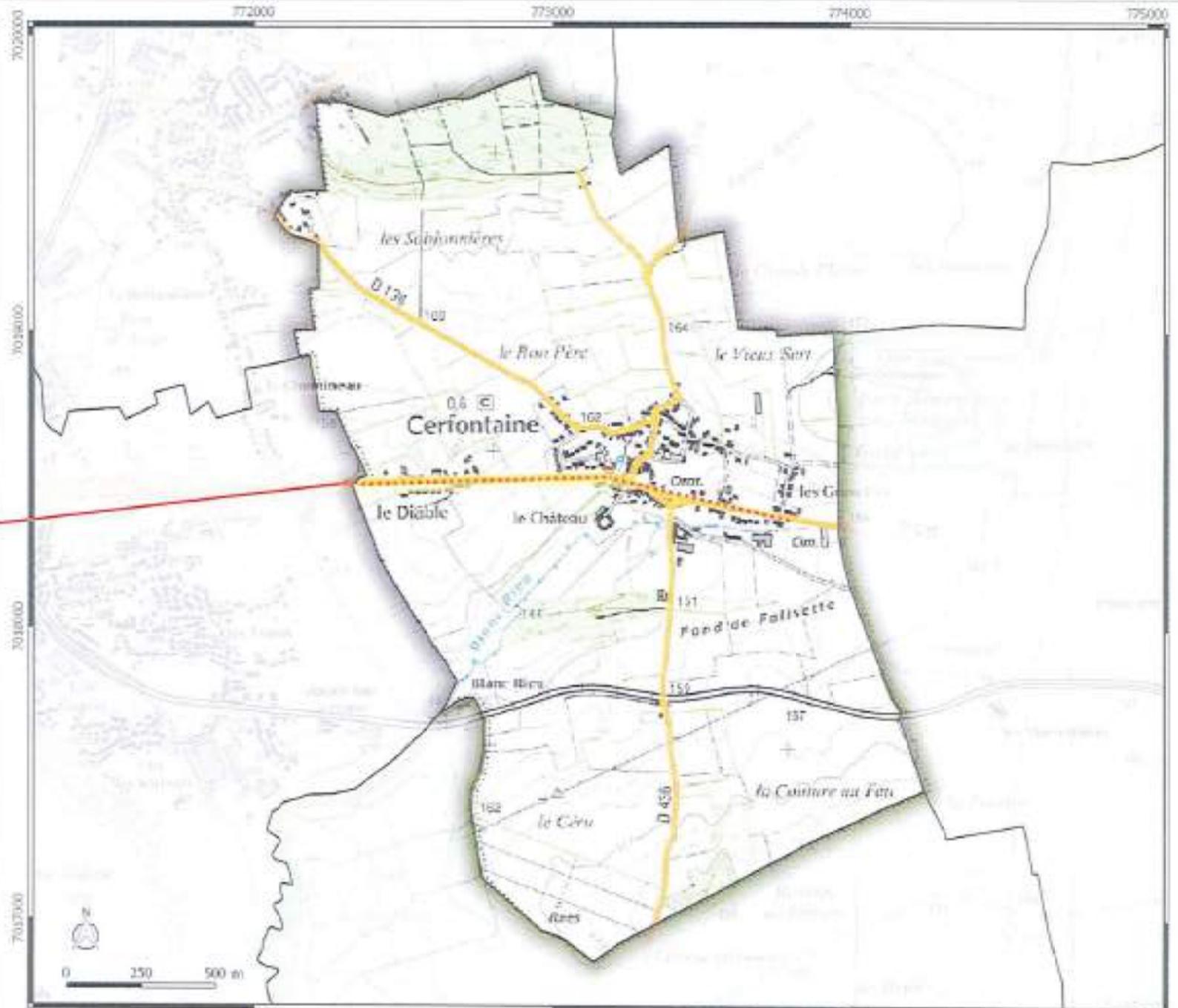
 Jour db (A) > 81

 70 < Jour db (A) < 75

 65 < Jour db (A) < 70

 60 < Jour db (A) < 65

 EMPRISE PROJET



Date de mise à jour : 01/03/2017





DEPARTMENT OF TRANSPORT  
 CORPORATION

Section  Alternative  Note  Exhibit

DATE:	01/11/2011
PROJECT:	WILSONVILLE TRANSPORTATION
OFFICE:	10000 N. GARDNER ROAD

APPROVED BY:



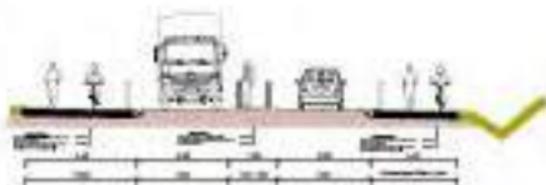
APPROVED BY:



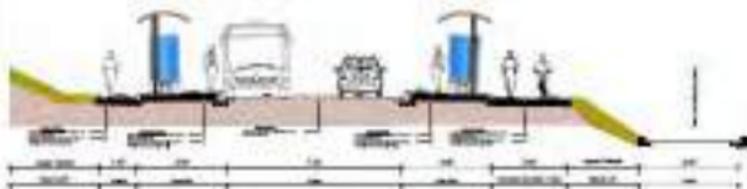
ANNUAL REPLACEMENT

DATE:	01/11/2011
PROJECT:	WILSONVILLE TRANSPORTATION
OFFICE:	10000 N. GARDNER ROAD

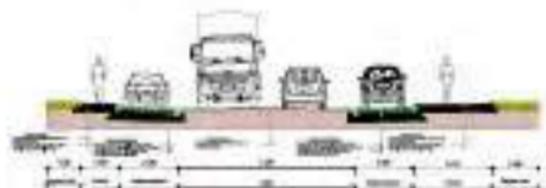
Sheet 1.01



Sheet 1.02



Sheet 1.03



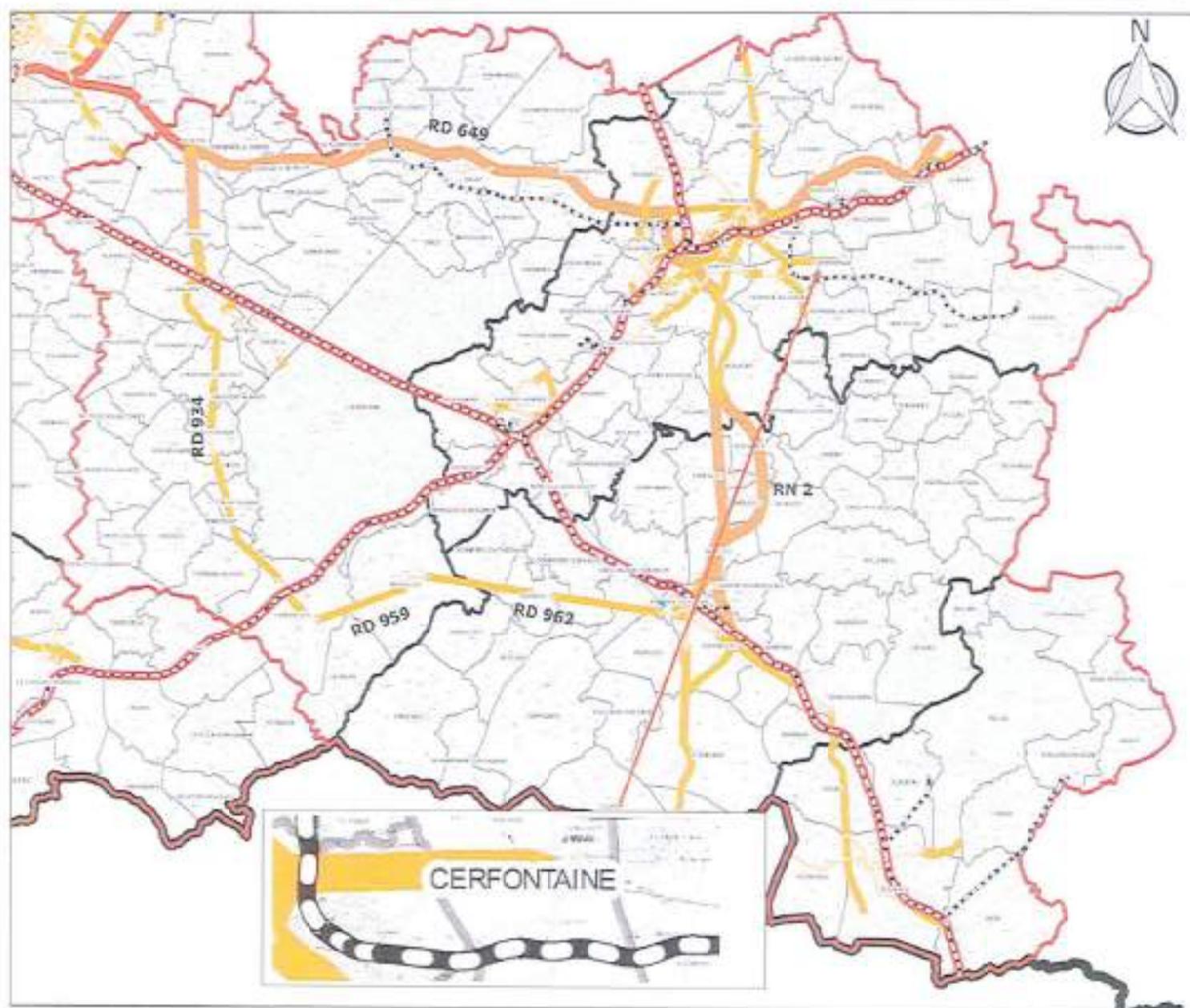
# Classement sonore des infrastructures de transports routiers et ferroviaires



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DDTM 59 / Délégation territoriale de l'Avesnois  
Unité Connaissance Territoriale  
Janvier 2017



## Légende

--- Voies fermées

Classement sonore - isolement acoustique  
de part et d'autre de l'infrastructure

— Catégorie 1 - isolement acoustique de 300m

— Catégorie 2 - isolement acoustique de 250m

— Catégorie 3 - isolement acoustique de 100m

— Catégorie 4 - isolement acoustique de 30m

— Catégorie 5 - isolement acoustique de 10m  
(concerne uniquement la commune de  
Maubeuge)

— Limite arrondissement

— Limite EPCI

Les bâtiments d'habitation, d'enseignement, de santé, de  
soins, d'action sociale, d'hébergement à caractère  
touristique doivent présenter un isolement acoustique  
minimum contre les bruits extérieurs

0 5 10 km

Source : DDTM 59



## Nature et paysages

CERFONTAINE



### Contenu de la carte

#### Nature

Espaces protégés : protection réglementaire

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope

Arrêtés préfectoraux de protection de biotope

Reserves biologiques

Reserve biologique dirigée

Reserve biologique intégrale

Reserves Naturelles Nationales

Reserves naturelles nationales

Engagements internationaux

SIC (Natura 2000)

SIC

ZPS (Natura 2000)

ZPS

RAMSAR

RAMSAR

Espaces très sensibles - Protection contractuelle

ZNIEFF1

ZNIEFF1

ZNIEFF2

ZNIEFF2

Znieff - Mer (validée CSRPN 07/10/2014)

Znieff - Mer

ZICO

ZICO

Parcs naturels régionaux

Parcs naturels régionaux

#### Paysage

Sites classés

Sites classés

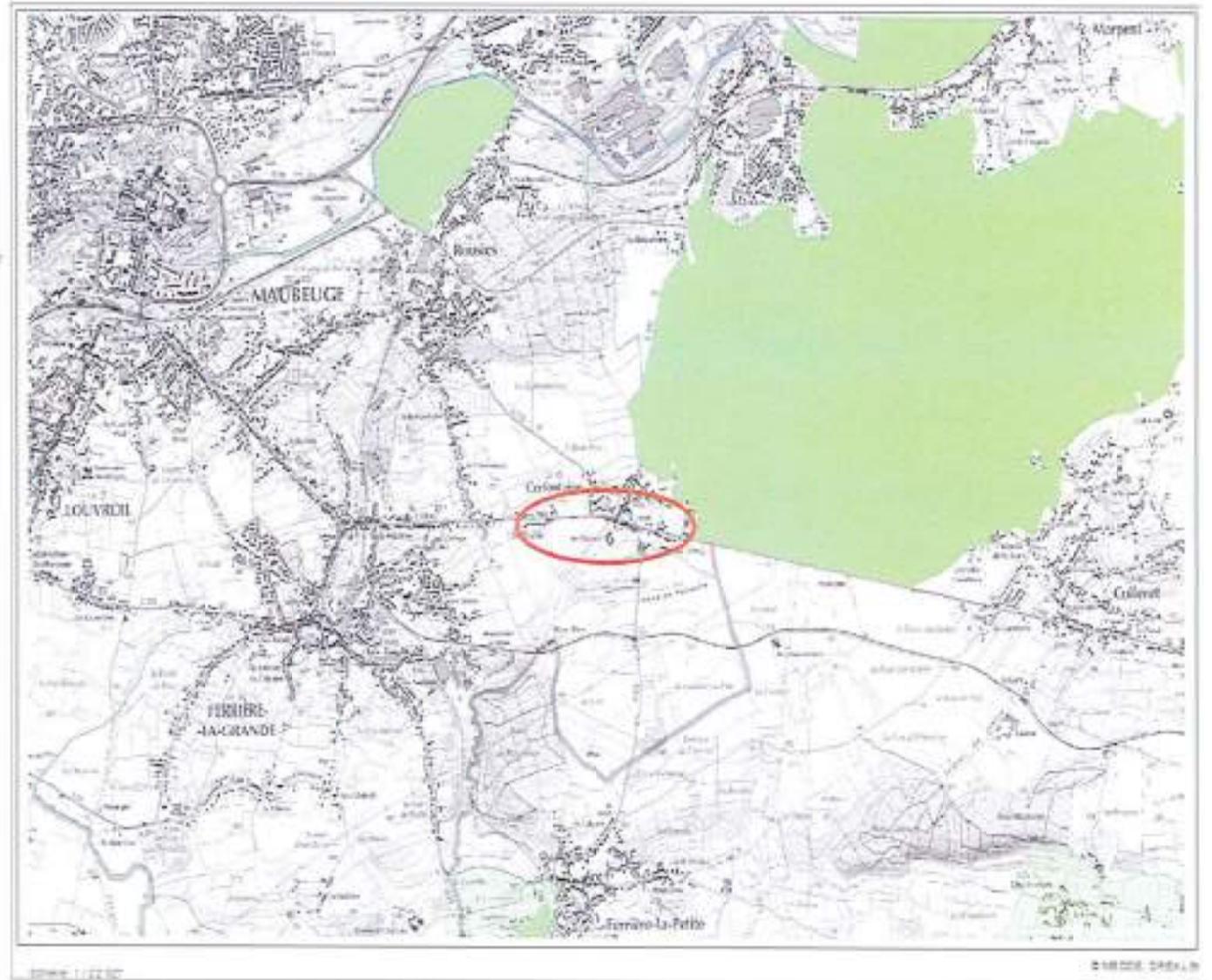
Sites inscrits

Sites inscrits

UNESCO

UNESCO

Patrimoine géologique



[http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/943/nature\\_paysages.mpp](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/943/nature_paysages.mpp)

E.P.C.I  
MAUBEUGE  
VAL DE SAMBRE

Carte Patrimoine paysager



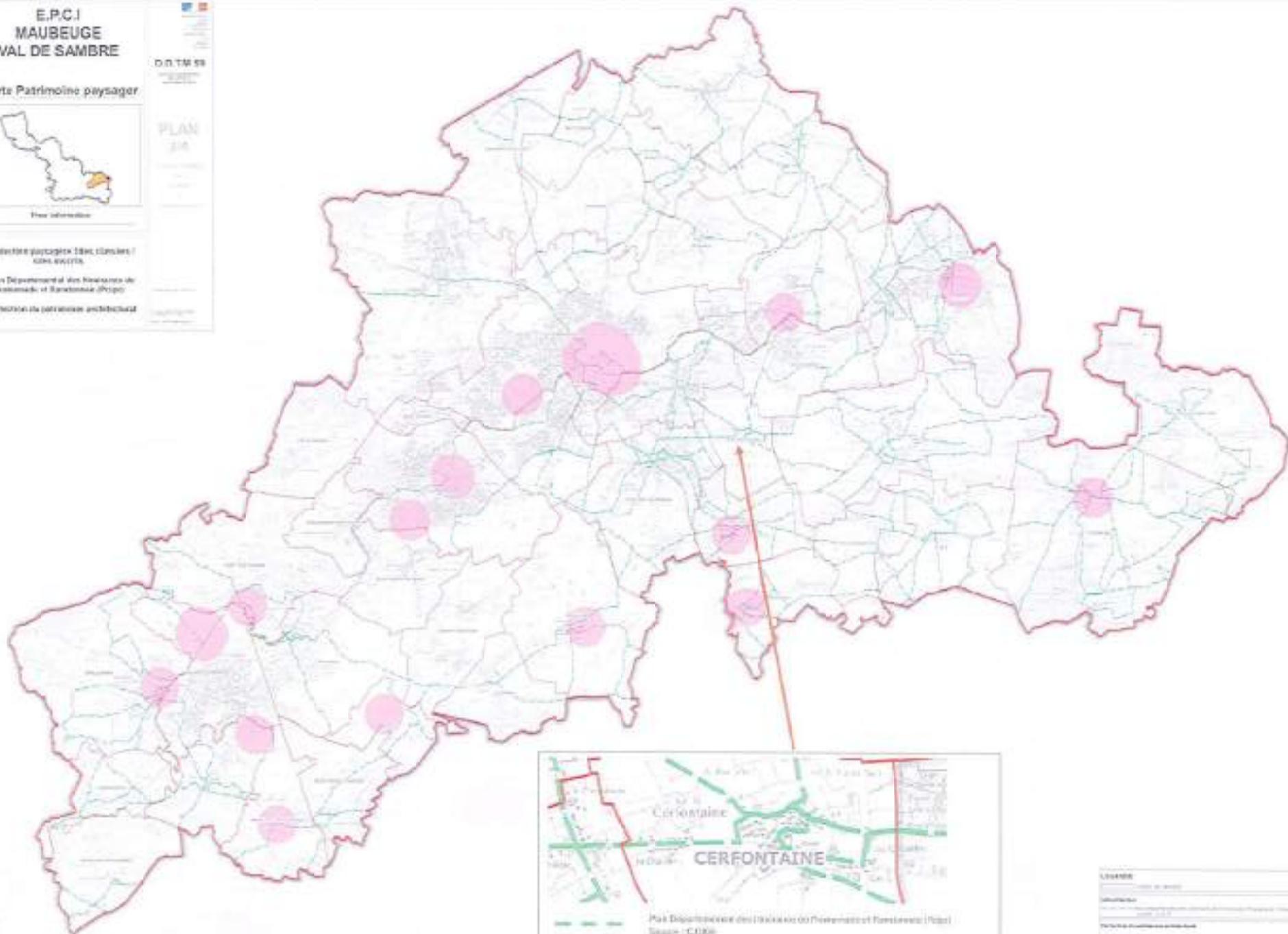
Plus d'informations

- Protection paysagère (sites classés / sites inscrits)
- Plan Départemental des Infrastructures de Paysanneries et Rurales (PDIR)
- Protection de patrimoine architectural



D.O.T.M. 99

PLAN  
3/4



LÉGENDE	
	Site patrimonial paysager
	Plan Départemental des Infrastructures de Paysanneries et Rurales (PDIR)
	Frontière communale



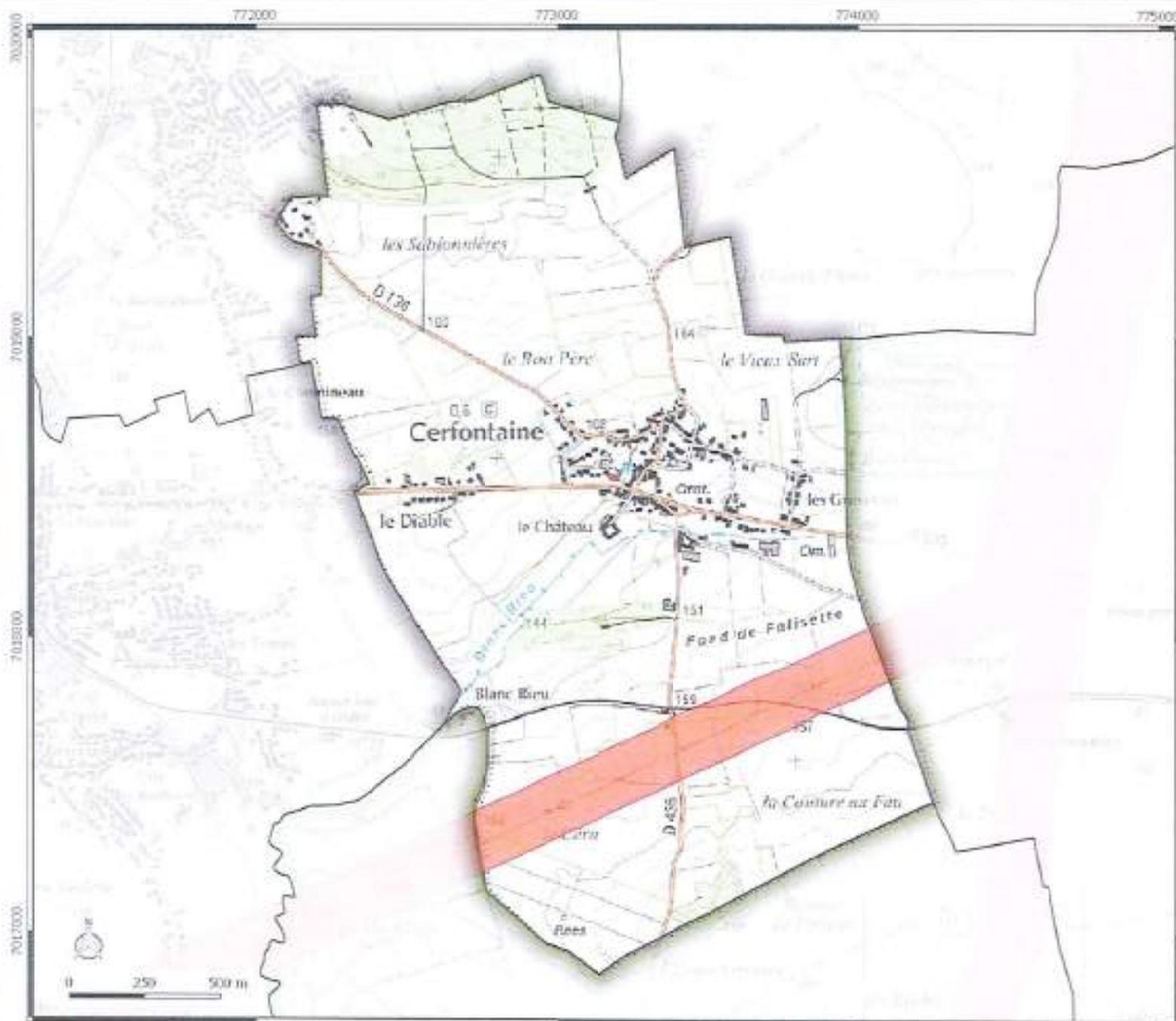
Direction  
Départementale  
des Territoires  
et de la Mer du Nord  
D.D.T.M 59

Service Urbanisme et Conception des Territoires  
Plan local et réalisation des plans

## Zone de prudence autour des lignes électriques commune de **CERFONTAINE**

### Légende

 Emprise Zone de prudence  
autour des lignes électriques



Bassin ferrifère de l'Avesnois (Nord-Pas-de-Calais)

Commune de Cerfontaine

- Carte des aires mouvements de terrains -

Niveau d'altimétrie

- 0-10m
- 10-20m
- 20-30m
- 30-40m
- 40-50m

Indicateurs

- Érosion des sols
- Tourbe
- Taux de saturation

Autres données

- 1. Zone à risque d'inondation
- 2. Zone à risque de sécheresse
- 3. Zone à risque de pollution
- 4. Zone à risque de bruit

Limites administratives

- Limites de commune
- Limites de département

Coordonnées géographiques

© 2011 GE DERIS - Tous droits réservés. Toute réimpression est interdite.

GE DERIS

Echelle carte : 1:14 000

0120204 02110002 - 11/09/2011

15/04/2011





Direction  
Départementale  
des Territoires  
et de la Mer du Nord  
D.D.T.M 59

Service Missions et Connaissances des Territoires  
106, Centre de l'Information des données

## ZONAGE ARCHEOLOGIQUE

commune de  
**CERFONTAINE**

### Légende

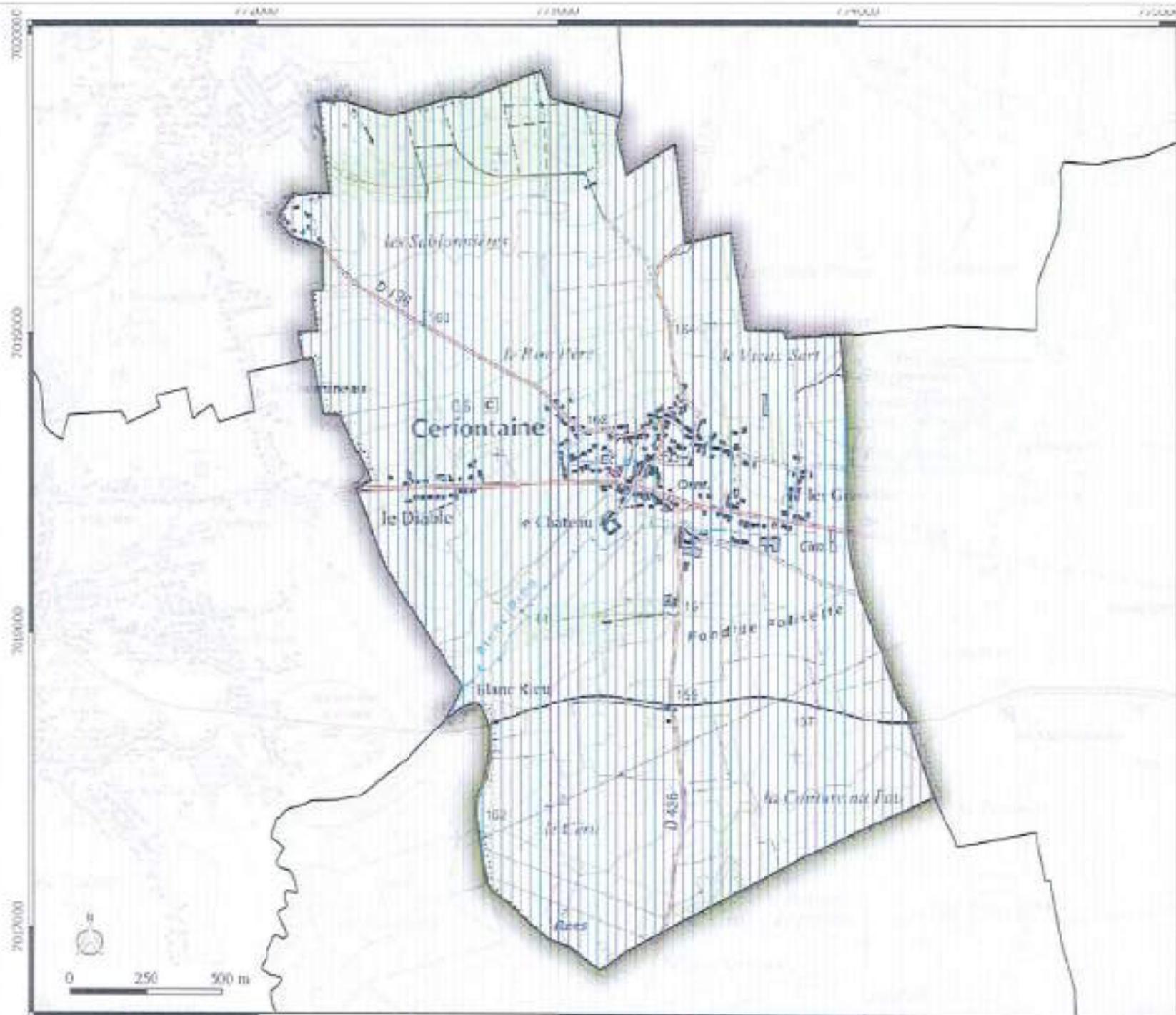
 Contour communes

Seuil de constitution :

 Seuil Systématique

 Seuil Seuil 500 m<sup>2</sup>

 Seuil Seuil 5000 m<sup>2</sup>



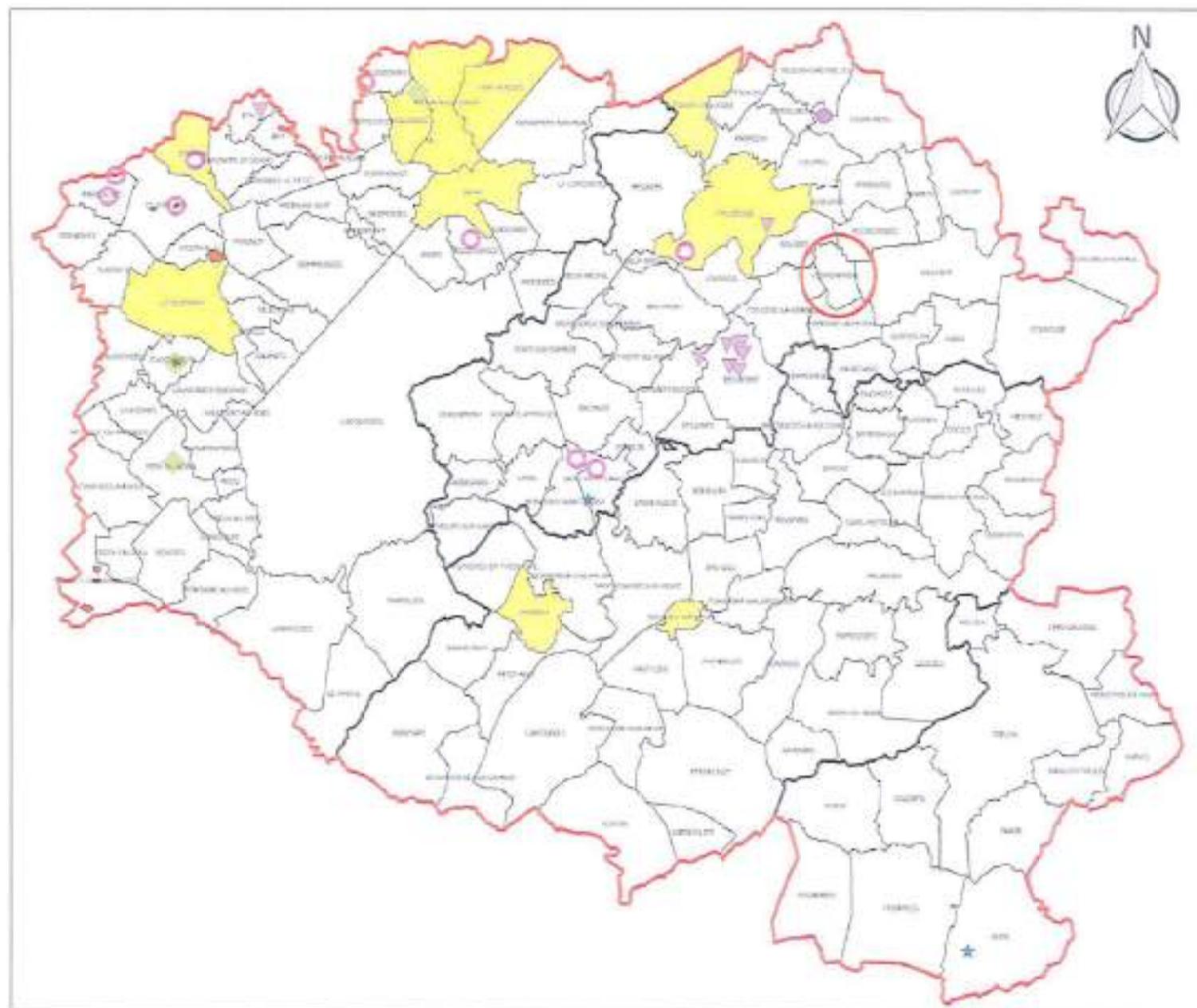
# Cavités souterraines



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DDTM 59 / Délégation territoriale de l'ivesnois  
Unité Connaissance Territoriale  
Mars 2017



## Légende

- Commune avec cavités non localisées
- Carrière (exploitation de matières premières, minérales)
- Cavité naturelle
- Cavité indéterminée
- Ouvrage civil
- Ouvrage militaire
- Cavité recensée par le SDICS
- Limite arrondissement
- Limite EPCI

0 5 10 km

Source :  
-Service Départemental d'Inspection des Carrières  
Souterraines (SDICS)  
-Site Internet [geobases.ju11e.fr](http://geobases.ju11e.fr)

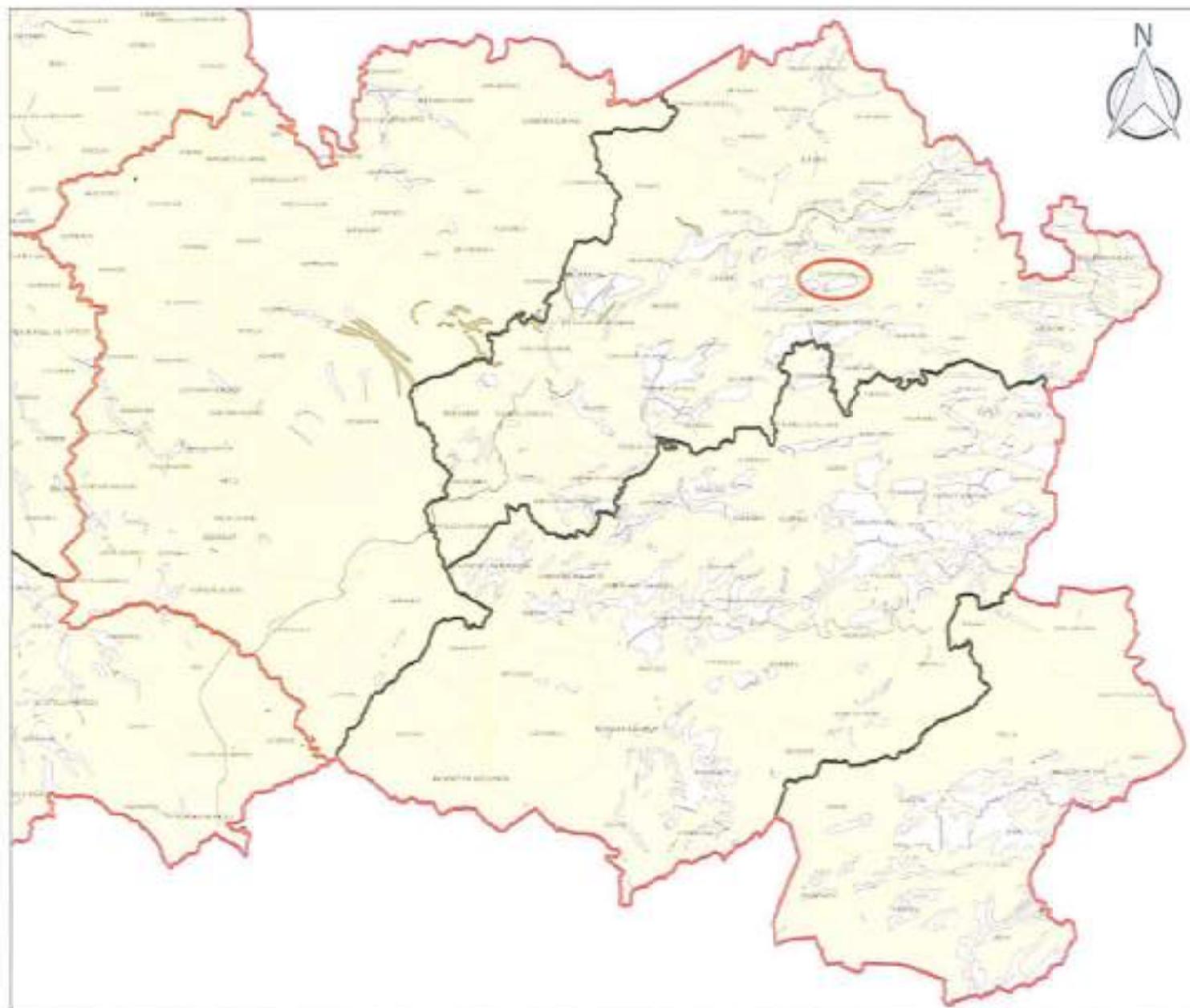
# Mouvements de terrain



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DDTM 59 / Délégation territoriale de l'Avesnois  
Unité Connaissance Territoriale  
Mars 2017



## Légende

Phénomène de retrait-gonflement des argiles

Aléa faible

Aléa fort

Limite arrondissement

Limite EPCI

0 5 10 km



Source : BRGM

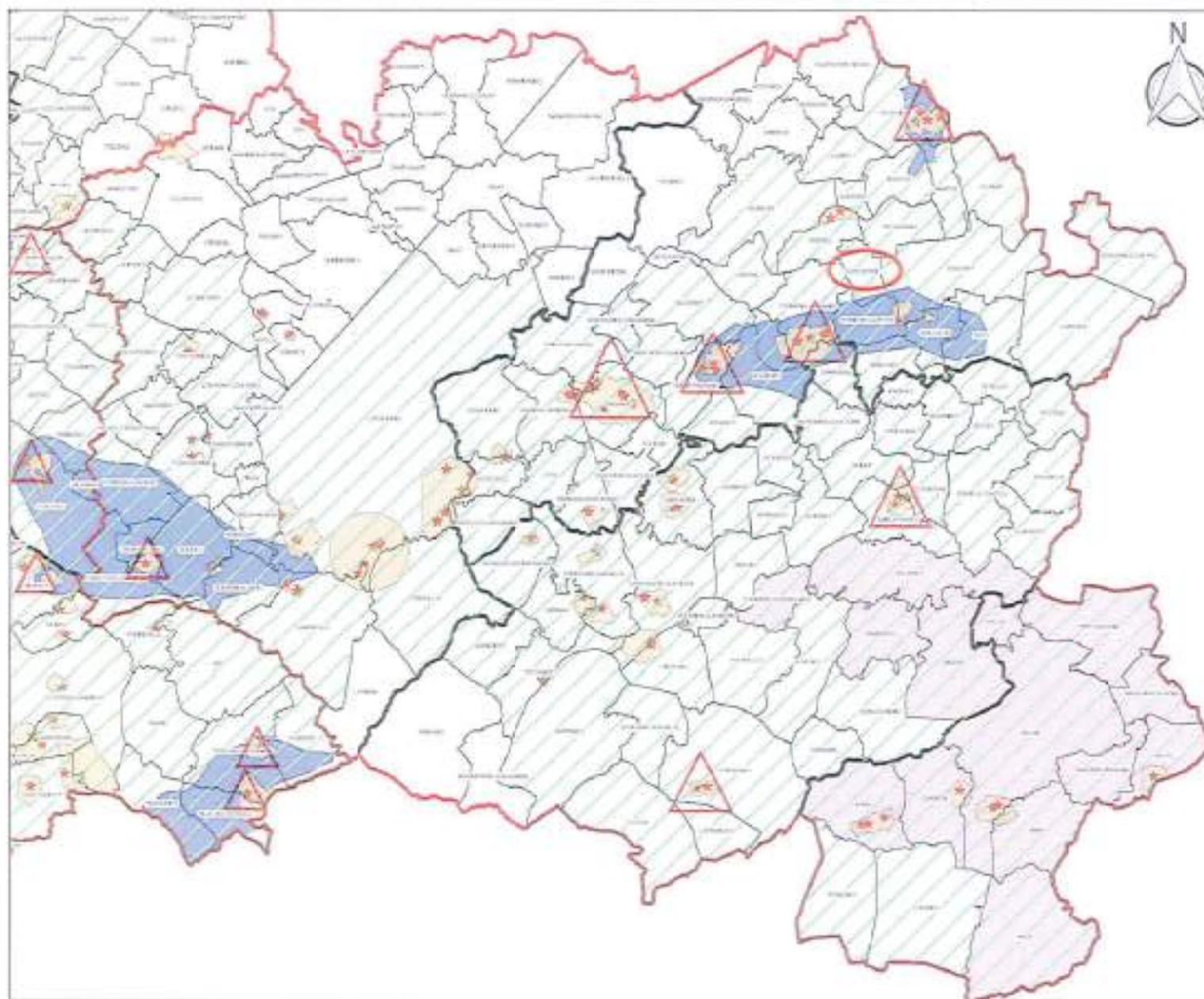
# Protection de la ressource en eau souterraine



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DDTM 59 / Délégation territoriale de l'Avesnois  
Unité Connaissance Territoriale  
Mars 2017



## Légende

Pollution des eaux par les nitrates :

-  Commune vulnérable
-  Commune non vulnérable
-  Zone d'Action Renforcée pour la protection des captages
-  Zone à enjeu eau potable
-  Aire alimentation captage
-  Captage eau potable
-  Captage prioritaire du SDAGE 2016-2021
-  Limite arrondissement
-  Limite EPCI

0 5 10 km

Source :  
- Agence Régionale de Santé (captages)  
- Arrêtés préfectoraux 25/02/2014 et 18/11/2016  
- Agence de l'Eau (10<sup>e</sup> Programme d'Intervention - 2016)  
- SDAGE Artois-Picardie 2016-2021

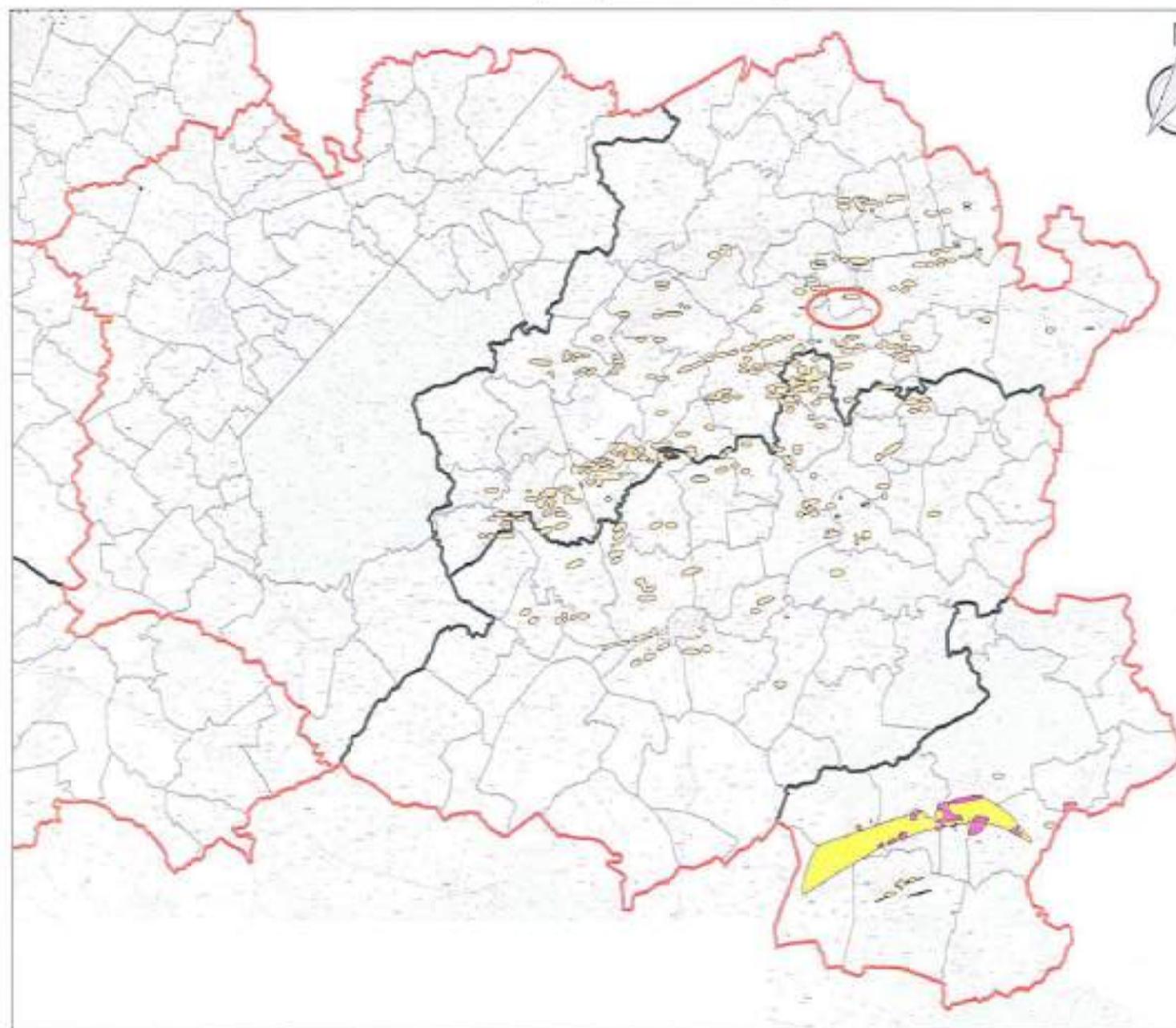
# Risque minier



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DDTM 59 / Délégation territoriale de l'Avesnois  
Unité Connaissance Territoriale  
Janvier 2017



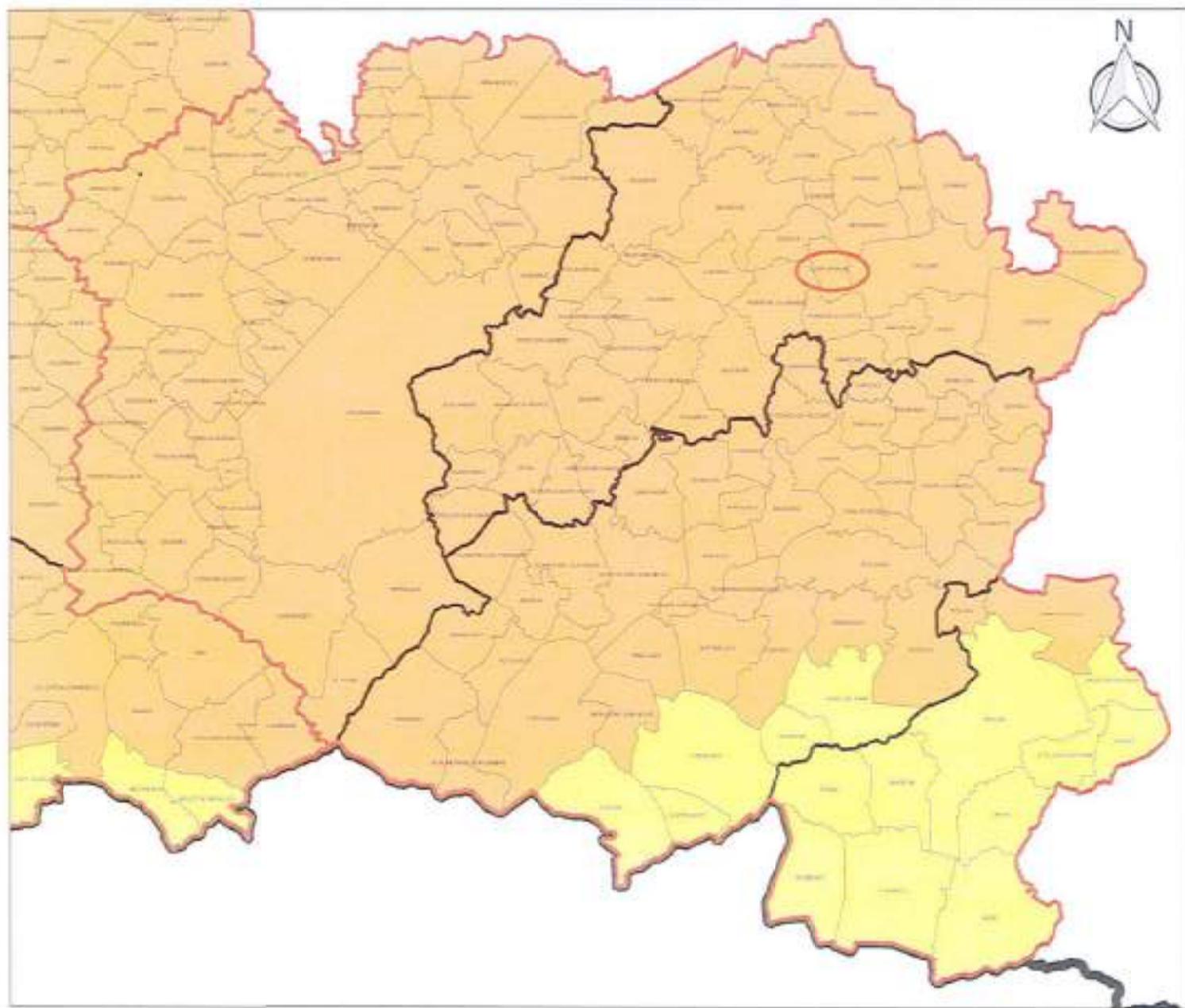
## Légende

- Aléa tassement faible
- Aléa effondrement faible
- Aléa effondrement moyen
- Limite arrondissement
- Limite EPCI

0 5 10 km

Source (juillet 2015) :  
DREAL Hauts de France / DDTM 59 / GEODERIS

# Risque sismique



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

DDTM 59 / Délégation territoriale de l'Avesnois  
Unité Connaissance Territoriale  
Janvier 2017

## Légende

### SEISME

Aléa faible

Aléa modéré

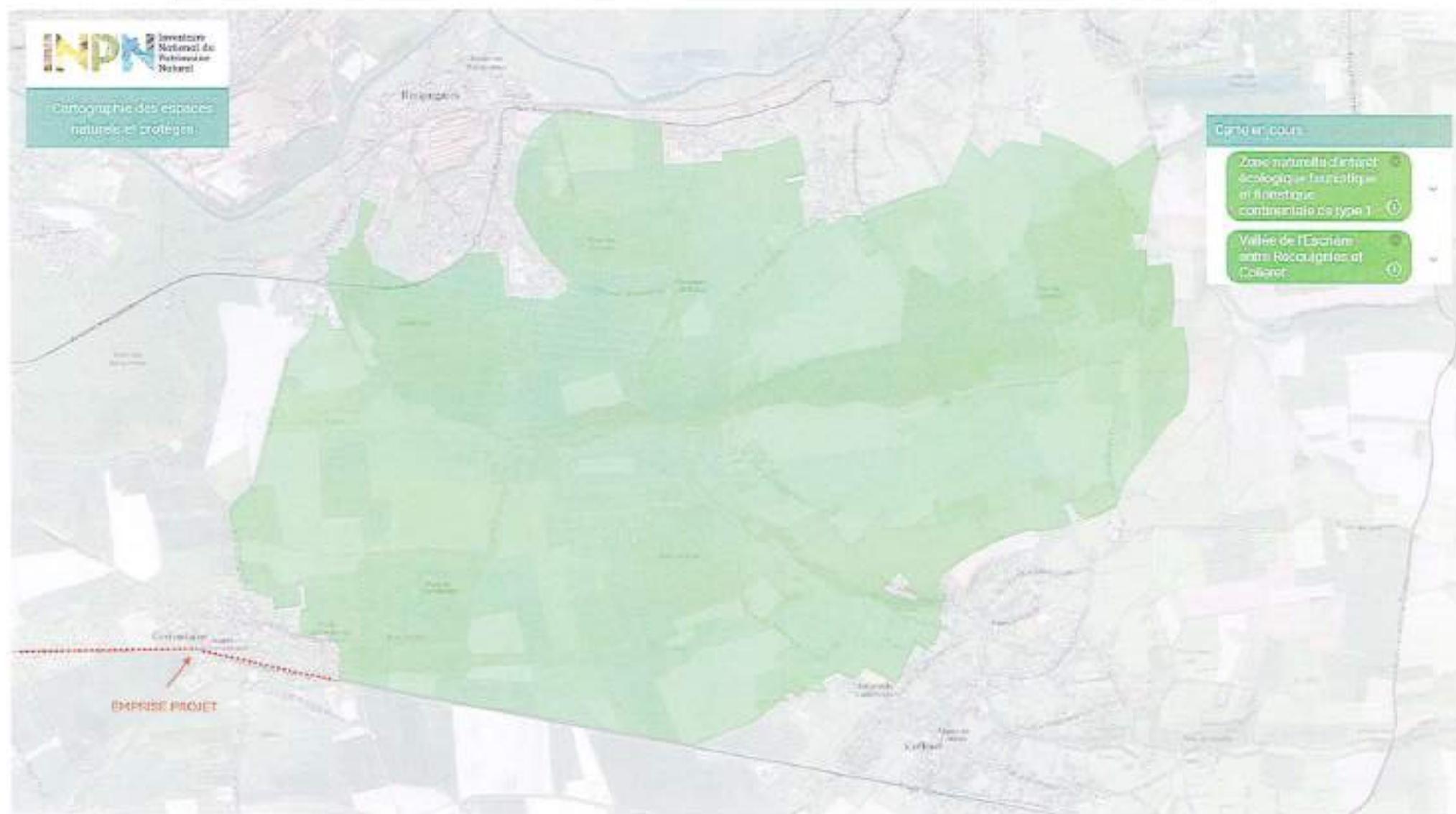
Limite arrondissement

Limite EPCI

0 5 10 km

Source : Code de l'Environnement (Art. D563-8-1)

CARTOGRAPHIE DU SITE ZNIEFF - ZNIEFF 310013362  
Vallée de l'Esclère entre Racquignies et Colletet



# GÉORISQUES

## Rapport de risques

### 📍 Adresse recherchée :

Route Nationale, 59680  
Cerfontaine (parcelle :  
000-0B-0050)



Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et  
technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 4 Risques naturels identifiés :



INONDATION



à mon adresse :  
INCONNU



sur ma commune :  
EXISTANT



SÉISME



à mon adresse :  
MODÉRÉ



sur ma commune :  
MODÉRÉ



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES



à mon adresse :  
FAIBLE



sur ma commune :  
MODÉRÉ



RADON



à mon adresse :  
FAIBLE



sur ma commune :  
FAIBLE

## 2 Risques technologiques identifiés :



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES



à mon adresse :  
PAS DE RISQUE CONNU



sur ma commune :  
CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS



à mon adresse :  
CONCERNÉ



sur ma commune :  
CONCERNÉ

## Risque d'inondation près de chez moi

 Risque à mon adresse **INCONNU**

 Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



### Risques liés aux remontées de nappe



# Risque d'inondation près de chez moi

Informations détaillées :

## 1 REMONTÉE DE NAPPES :

Vous êtes situé dans une zone où il y a de fortes probabilités d'observer des débordements par remontée de nappe, ou au moins des inondations de cave.

- Votre niveau d'exposition est : Pas de débordement de nappes ni d'inondation de cave.
- L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

## 1 PAPI : PAPI Sambre

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est S9OREAL20200002.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aider à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

## 1 DDRM : DDRM59

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

## 2 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une DATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9000027A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE900004A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/12/1993	16/01/1994

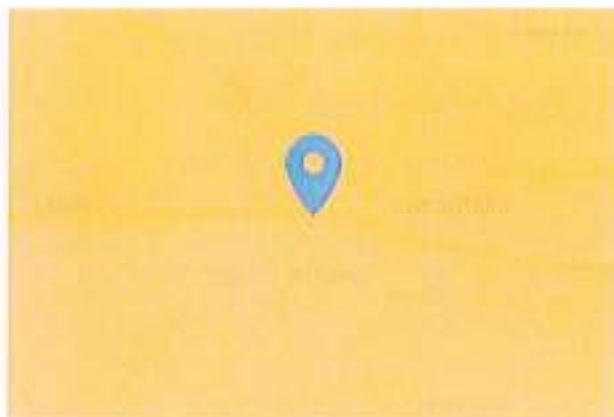
## Risque de séisme près de chez moi

 Risque à mon adresse : MODÉRÉ

 Risque sur la commune : MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements provoqués par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, amplitudes des dégâts aux constructions).



### Informations détaillées :

#### DDRM : DDRM59

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous-aléas :

Séisme

#### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 3/5.

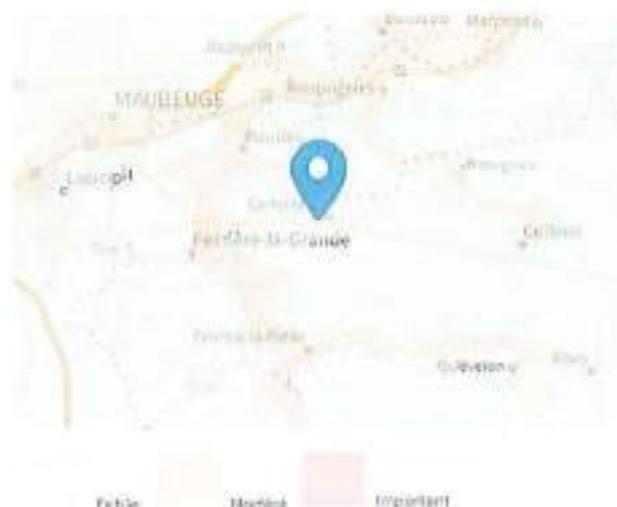
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique.

## Risque de retrait gonflement des argiles près de chez moi

Risque à mon adresse **FAIBLE**

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :

### **RGA : Échelle réglementaire et obligations associées**

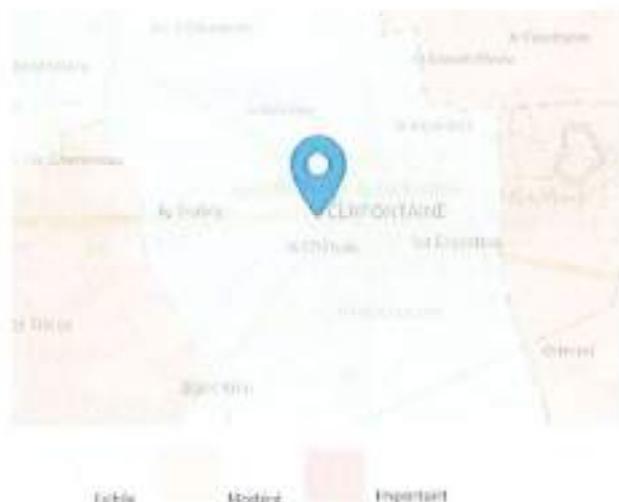
Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de 1/3.  
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## Risque radon près de chez moi

Risque à mon adresse **FAIBLE**

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :

### **1** RADON : Potentiel radon faible; recommandation obligations associées

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.  
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé, il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires.

## Canalisations de transport de matières dangereuses près de chez moi

Risque à mon adresse **PAS DE RISQUE CONNU**

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène) et de la saumure (saumoduc).

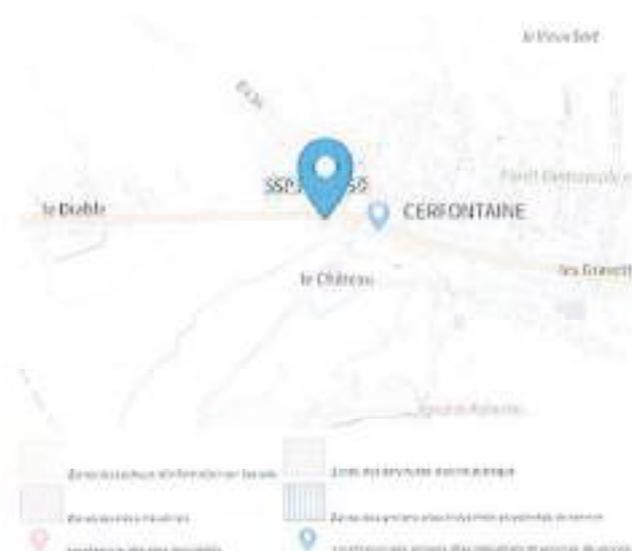


## Risque de pollution des sols près de chez moi

 Risque à mon adresse **CONCERNÉ**

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



### Informations détaillées :

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune. Cliquer sur les liens de la colonne identifiant pour accéder à la fiche

1 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3067159	Pompe à Essence	En arrêt	



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les  
inondations concernent une très grande  
majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence 72 heures avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ports
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunam, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ** les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ** les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer.



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami.



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours.



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités.

POUR EN SAVOIR PLUS : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)

ANNEXE 3 - Aménagement cœur de ville - CERFONTAINE  
PLAN DE SITUATION 1/25000 ème

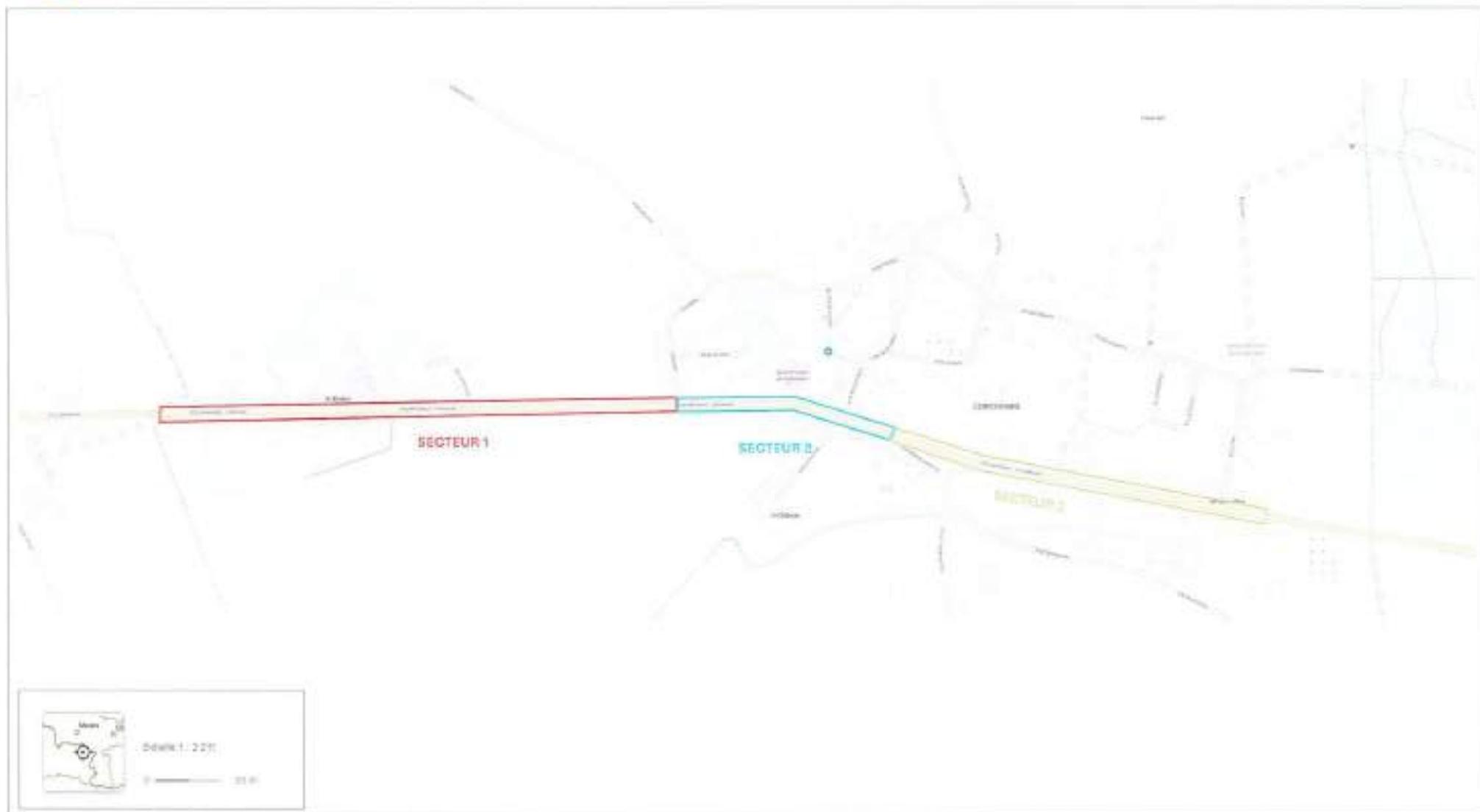
geoportail



ANNEXE 3 - Aménagement cœur de ville - CERFONTAINE

Localisation du projet et ses abords – Décomposition du projet (Plan IGN)

geoportail



Annexe 3 - Aménagement cœur de ville - CERFONTAINE

Localisation du projet et ses abords – Décomposition du projet (Vue aérienne)



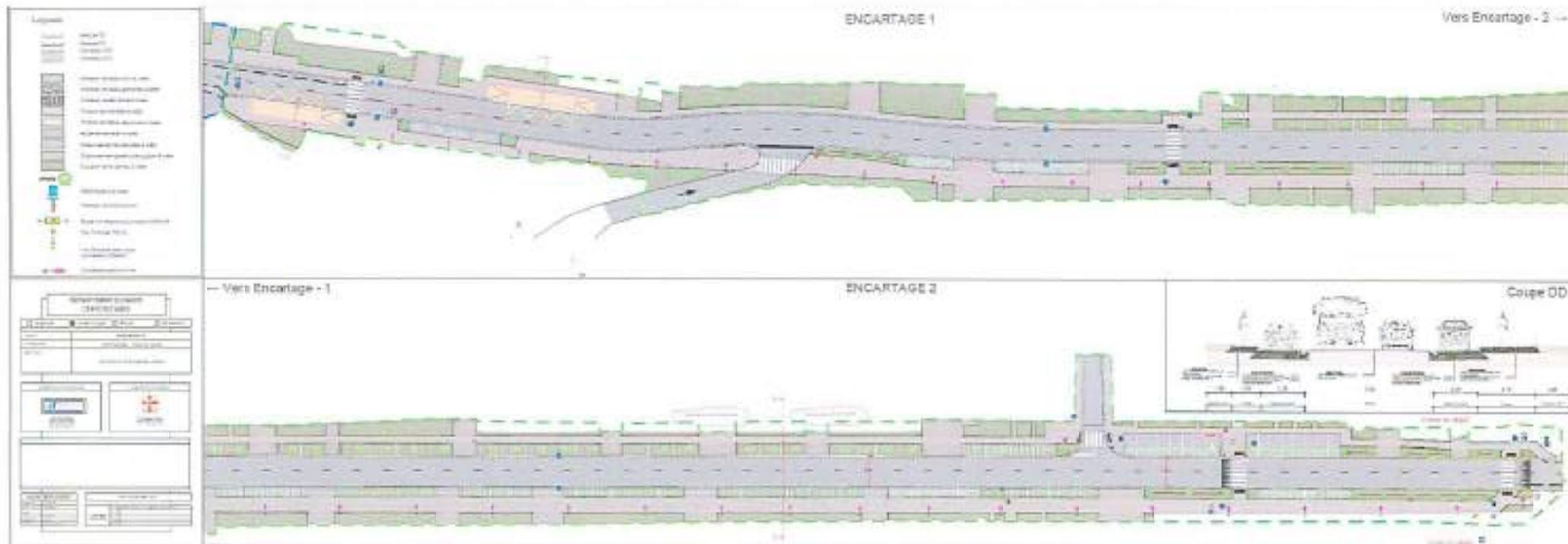
ANNEXE 3 - Photos dans l'environnement proche et lointain

(Photos - 08/2023)

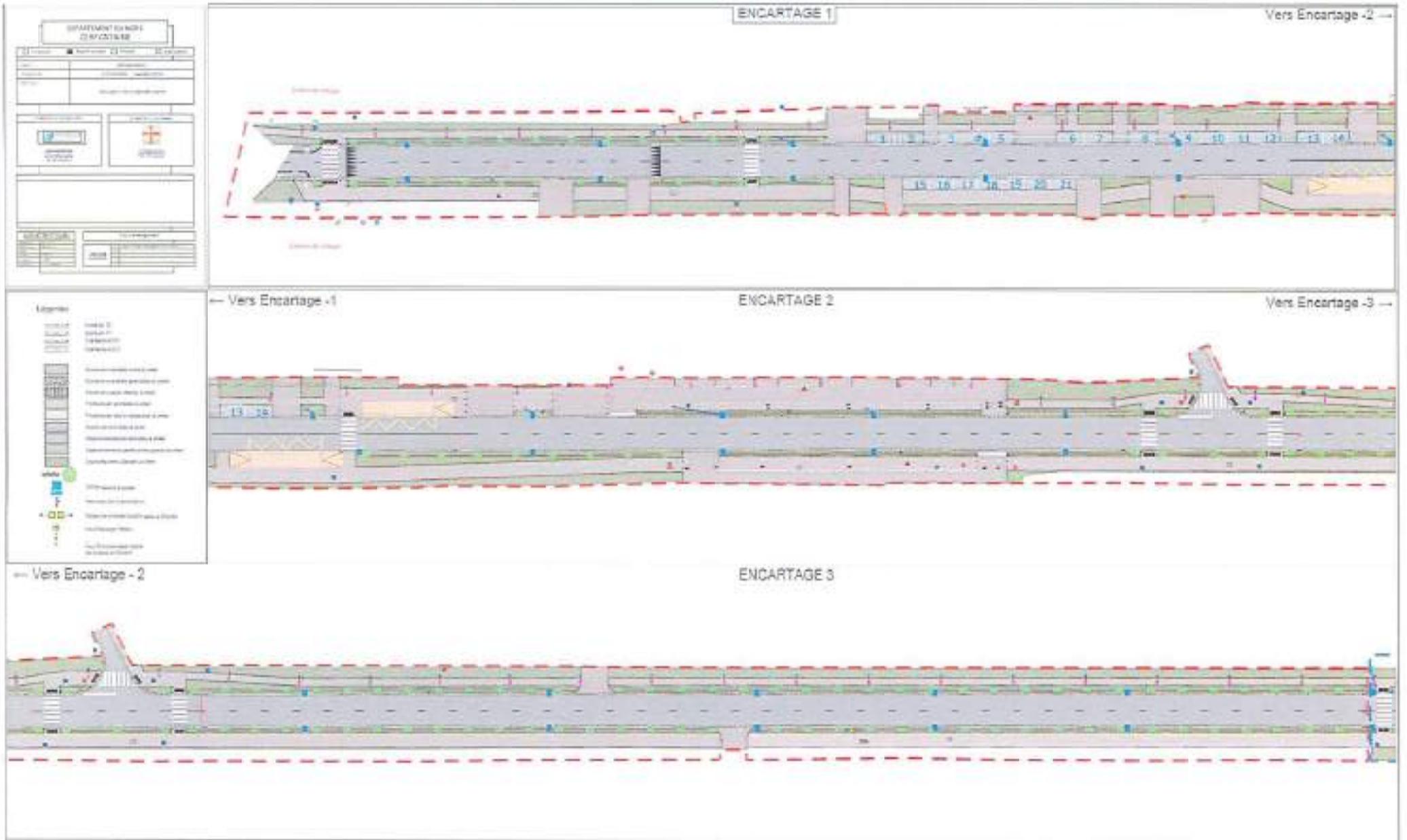




# ANNEXE 5-6 – PLAN DU PROJET D'AMENAGEMENT SECTEUR 2



# ANNEXE 5-6 – PLAN DU PROJET D'AMENAGEMENT SECTEUR 3







## Vallée de l'Escrière entre Recquignies et Colleret (Identifiant national : 310013362)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000078)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : CBNBI, GON, CSN NPDC, DREAL NPDC, - 310013362, Vallée de l'Escrière entre Recquignies et Colleret, - INPN, SPN-MNHN Paris, 11P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/310013362.pdf>

Région en charge de la zone : Nord-Pas-de-Calais  
Rédacteur(s) : CBNBI, GON, CSN NPDC, DREAL NPDC  
Centroïde calculé : 723026°-2587420°

### Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 12/05/2010  
Date actuelle d'avis CSRPN : 12/05/2010  
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900  
Date de dernière diffusion INPN : 04/02/2015

1. DESCRIPTION .....	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE .....	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE .....	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE .....	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS .....	5
6. HABITATS .....	5
7. ESPECES .....	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS .....	11
9. SOURCES .....	11

## 1. DESCRIPTION

### 1.1 Localisation administrative

- Département : Nord
- Commune : Marpent (INSEE : 59385)
- Commune : Racquignies (INSEE : 59495)
- Commune : Jeumont (INSEE : 59324)
- Commune : Colleret (INSEE : 59151)
- Commune : Cerfontaine (INSEE : 59142)

### 1.2 Superficie

963,24 hectares

### 1.3 Altitude

Minimale (mètre): 136  
 Maximale (mètre): 195

### 1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

*Non renseigné*

### 1.5 Commentaire général

Site bocager et forestier assez peu urbanisé malgré la proximité de l'agglomération de Maubeuge, aux paysages diversifiés et présentant de nombreux gradients édaphiques et topographiques en lien avec la diversité géomorphologique des versants où affleurent calcaires, schistes, grès... Ainsi peut-on noter plusieurs séquences de végétations forestières mésoacidiphiles à neutrophiles depuis les hauts de versants (*Lonicero peridymeni* - *Fagetum sylvaticae* et *Endymio non-scriptae* - *Fagetum sylvaticae*, sous des sylvofaciès de chênaies-charmaies...) jusqu'aux fonds de vallons et aux forêts alluviales rivulaires (*Primulo elationis* - *Carpinetum betuli*, *Carici remotae* - *Fraxinetum excelsioris*...), toutes ces forêts étant des habitats d'intérêt communautaire qui mériteraient des investigations floristiques et phytocénologiques complémentaires car elles demeurent insuffisamment connues. Les habitats associés, certains liés à d'anciennes fortifications, demeurent méconnus à ce jour. De même, des prospections spécifiques des prairies permettraient de mieux caractériser leur végétation et de confirmer la présence de divers taxons non revus récemment. Les menaces sur le site résultent de l'intensification des pratiques agricoles et de l'exploitation forestière parfois inadaptée. Sept espèces déterminantes de ZNIEFF ont été inventoriées dans le périmètre depuis 1990, dont en particulier *Callitriche hamulata*, espèce rare et vulnérable caractérisant des eaux de bonne qualité. Huit autres plantes déterminantes de ZNIEFF ont été observées lors du premier inventaire ZNIEFF et seraient à rechercher, notamment *Oenanthe silaifolia*, espèce très rare et en danger d'extinction fréquentant les prairies inondables fauchées. Elle est composée de plusieurs milieux différents accueillant 4 espèces déterminantes dont 3 Rhopalocères et un Odonaté. Les versants de la vallée occupés par des prairies accueillent les espèces des prairies maigres comme *Carcharias alcea* rare au niveau régional (HAUBREUX, 2009) et dont la majeure partie de l'aire de répartition régionale se situe dans l'est de l'Avesnois.

### 1.6 Compléments descriptifs

#### 1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

*Commentaire sur les mesures de protection*

*aucun commentaire*

#### 1.6.2 Activités humaines

- Agriculture

- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé

*Commentaire sur les activités humaines*

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Vallée

*Commentaire sur la géomorphologie*

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine de l'état

*Commentaire sur le statut de propriété*

aucun commentaire

## 2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecologique</li> <li>- Faunistique</li> <li>- Poissons</li> <li>- Mammifères</li> <li>- Autre Faune (préciser)</li> <li>- Floristique</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Phanérogames</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Auto-épuration des eaux</li> <li>- Ralentissement du ruissellement</li> <li>- Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols</li> <li>- Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paysager</li> <li>- Pédagogique ou autre (préciser)</li> </ul>

*Commentaire sur les intérêts*

aucun commentaire

## 3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

*Commentaire sur les critères de délimitation de la zone*

Périmètre correspondant à l'ensemble bocager et boisé situé sur le bassin versant de l'Escrière. Pas de modification de périmètre proposée par rapport à celui de 1ère génération.

## 4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Route	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Transport d'énergie	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Infrastructures et équipements agricoles	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Mises en culture, travaux du sol	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Débroussaillage, suppression des haies et des bosquets, remembrement et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Jachères, abandon provisoire	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fauchage, fenaison	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Coupes, abatages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Taille, élagage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Erosions	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Antagonisme avec une espèce introduite	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

### Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

## 5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

### 5.1 Espèces

Null	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Algues</li> <li>- Amphibiens</li> <li>- Autre Faunes</li> <li>- Bryophytes</li> <li>- Lichens</li> <li>- Oiseaux</li> <li>- Reptiles</li> <li>- Mollusques</li> <li>- Crustacés</li> <li>- Arachnides</li> <li>- Myriapodes</li> <li>- Orthoptères</li> <li>- Coléoptères</li> <li>- Diptères</li> <li>- Hyménoptères</li> <li>- Autres ordres d'Hexapodes</li> <li>- Hémiptères</li> <li>- Ascomycètes</li> <li>- Basidiomycètes</li> <li>- Autres Fongés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mammifères</li> <li>- Poissons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phanérogames</li> <li>- Ptéridophytes</li> <li>- Odonates</li> <li>- Lépidoptères</li> </ul>	

### 5.2 Habitats

## 6. HABITATS

### 6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.12 <i>Eaux mésotrophes</i>				
	22.3233 <i>Communautés d'herbes marines des substrats humides</i>				
	34.32 <i>Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides</i>				
	38.22 <i>Prairies de fauche des plaines médio-européennes</i>				
	41.121 <i>Hétraies acidiphiles de la mer du Nord</i>				
	41.2 <i>Chênaies-charmaies</i>				
	41.23 <i>Frésnaies-chênaies sub-atlantiques à prédominance</i>				

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.57 <i>Général acidiphiles médio-européennes</i>				
	44.3 <i>Forêt de Frênes et d'Aunes des Alpes médio-européennes</i>				
	44.31 <i>Forêts de Frênes et d'Aunes des ruisselets et des sources (nivales)</i>				
	41.132 <i>Hêtraies à Jacinthe des bois</i>				

## 6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	22.1 <i>Eaux douces</i>				
	86.2 <i>Villages</i>				
	24.1 <i>Lits des rivières</i>				
	31.871 <i>Claières herbacées forestières</i>				
	84.2 <i>Bordures de haies</i>				
	82.1 <i>Champs d'un seul tenant intensément cultivés</i>				
	38.1 <i>Pâturages mésophiles</i>				
	83.312 <i>Plantations de conifères exotiques</i>				
	31.872 <i>Claières à couvert arbustif</i>				

## 6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

## 6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

## 7. ESPECES

### 7.1 Espèces déterminantes :

Groupes	Code espèce (CD NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Noms vernaculaires de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Source	Degré d'abondance	Effort inférieur estimé	Effort supérieur estimé	Année/Période d'observation
Lépidoptères	5221	<i>Comenaria alba</i> (Esq. 1782)	Alpêtre de l'Alpe (L), Alpêtre de la Pénée-Alpe (L), Alpêtre (L), Alpêtre du lac d'Annecy (L), Alpêtre de la Mosse (L)	Reproduction intermittente	Informateur : GGN - Base de données PNAT				2004
	5432	<i>Catalpa enlita</i> (Latreille, 1797)	Alpêtre des Alpes (L), Alpêtre à l'ouest (L), Alpêtre à l'est (L), Alpêtre à l'ouest (L), Alpêtre à l'est (L)	Reproduction intermittente	Informateur : GGN - Base de données PNAT				2004
	5373	<i>Colletes cinctus</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Sylve (L), Petit Sylve (L), Petit Sylve (L), Petit Sylve (L)	Reproduction intermittente	Informateur : GGN - Base de données PNAT				2004
Mouches	7321	<i>Musca autumnalis</i> (L.) (1758)	Mouche à viande	Reproduction intermittente	Informateur : Coordination Zoologique du Nord de la France				1992 - 2004
	8100	<i>Musca autumnalis</i> (L.) (1758)	Mouche à viande, Mouche à viande, Mouche à viande	Reproduction intermittente	Informateur : Coordination Zoologique du Nord de la France				1992 - 2004
	8112	<i>Musca autumnalis</i> (L.) (1758)	Mouche à viande	Reproduction intermittente	Informateur : Coordination Zoologique du Nord de la France				1992 - 2004
Diverses	8504	<i>Colletes cinctus</i> (Linnaeus, 1758)	Collette cincte, Collette cincte, Collette cincte	Reproduction intermittente	Informateur : GGN - Base de données PNAT				2004

Groupes	Code Espèce (CD_NOR)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) Biologique(s)	Source(s)	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	60417	<i>Agrostis capensis</i> (Roth., 1845)	Agrostis d'hiver, Agrostis commune, Agrostis (couverte)	Reproducteur certain ou probable	Informateur : Base de données DIGITALE du CBN/CENIL				2003
	67471	<i>Callitriche aprensis</i> (AUL.) ex W.G. & Rost. 1887	Callitriche à croissance, Callitriche en rosette	Reproducteur certain ou probable	Informateur : Base de données DIGITALE du CBN/CENIL				1997
	100104	<i>Myosotis sylvaticus</i> (L.) DC. 1827	Myosotis des prés	Reproducteur certain ou probable	Informateur : Base de données DIGITALE du CBN/CENIL				2003
	121005	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) DC. 1827	Sisymbre officinale, Herbe aux grives, Cardamine	Reproducteur certain ou probable	Informateur : Base de données DIGITALE du CBN/CENIL				1998
	121702	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) DC. 1827	Sisymbre officinale, Sisymbre des prés	Reproducteur certain ou probable	Informateur : Base de données DIGITALE du CBN/CENIL				2003
	122015	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) DC. 1827	Sisymbre officinale, Sisymbre des prés	Reproducteur certain ou probable	Informateur : Base de données DIGITALE du CBN/CENIL				2003
Flore	67502	<i>Galium aparine</i> (L.) DC. 1827	Galium de France, Galium aparine	Reproducteur indémontré	Informateur : FDAMPMA 05 – Données RHP				1994 - 2003
	68162	<i>Galium aparine</i> (L.) DC. 1827	Galium de France, Galium aparine	Reproducteur indémontré	Informateur : FDAMPMA 05 – Données RHP				1994 - 2003
	68233	<i>Galium aparine</i> (L.) DC. 1827	Galium de France, Galium aparine	Reproducteur indémontré	Informateur : FDAMPMA 05 – Données RHP				1994 - 2003
	67521	<i>Galium aparine</i> (L.) DC. 1827	Galium de France, Galium aparine	Reproducteur indémontré	Informateur : FDAMPMA 05 – Données RHP				1994 - 2003
	67775	<i>Galium aparine</i> (L.) DC. 1827	Galium de France, Galium aparine	Reproducteur indémontré	Informateur : FDAMPMA 05 – Données RHP				1994 - 2003

Groupes	Code Espèce (CO, NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effort inférieur estimé	Effort supérieur estimé	Année / Période d'observation
Herminyidae	115547	<i>Physastra aculeata</i> (L.) Noms : 1793	Physastra à épines, Physastra à épines marais d'épines	Reproduction continue ou probable	Information : Base de données DIGITALE du CRP (2016)				2016

## 7.2 Espèces autres

Groupes	Code Espèce (CO, NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effort inférieur estimé	Effort supérieur estimé	Année / Période d'observation
Herminyidae	7501	<i>Achæna planicola</i> L., 1753	Achæna planicola Herbe à adonis Achète planicole	Reproduction continue ou probable	Information : Base de données DIGITALE du CRP (2016)				1999
	9138	<i>Achæna umbonata</i> Duboi., 1827	Achæna vert jaunâtre commune, Achæna jaunâtre, Achæna vert jaunâtre	Reproduction continue ou probable	Information : Base de données DIGITALE du CRP (2016)				1999
	9217	<i>Callitriche vulgaris</i> L., 1753	Callitriche d'automne, Juliet des prés	Reproduction continue ou probable	Information : Base de données DIGITALE du CRP (2016)				1999
	10999	<i>Oxyria aculeata</i> L., 1753	Oxyria à épines	Reproduction continue ou probable	Information : Base de données DIGITALE du CRP (2016)				1999
	10998	<i>Oxyria aculeata</i> L., 1753	Oxyria à épines de prés, Oxyria à épines	Reproduction continue ou probable	Information : Base de données DIGITALE du CRP (2016)				1999
	11547	<i>Physastra aculeata</i> L., 1753	Physastra à épines	Reproduction continue ou probable	Information : Base de données DIGITALE du CRP (2016)				1999
	12720	<i>Salsola vermiculata</i> L., 1753	Salsola à grappes Salsola de montagne, Salsola à grappes	Reproduction continue ou probable	Information : Base de données DIGITALE du CRP (2016)				1999

Groupes	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Source	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	12000	<a href="#">Vireonca pusilla L., 1759</a>	Vireonque à queue verte. Vireonque à queue à queue	Reproduction naturelle protégée	Infrarouge : Base de données DORIS de la CNRS/INRAE				1993

### 7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

## 7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Mammifères	60400	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
	79301	<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection ( <a href="#">lien</a> )
Poissons	66333	<i>Lampetra planeri</i> (Bleich, 1784)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	67508	<i>Cobitis taenia</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	67534	<i>Mugilus fontinalis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> ) Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature ( <a href="#">lien</a> ) Liste des espèces de poissons protégées sur l'ensemble du territoire français national ( <a href="#">lien</a> )
	69182	<i>Coitus gobio</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) ( <a href="#">lien</a> )
Ptéridophytes	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire ( <a href="#">lien</a> )

## 8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

## 9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	DUHAMEL, F.	1989	Valée de l'Escrière entre Réquignies et Colletet (Grand Bois, Bois des Foyaux, Bois d'Ostergnies...): données inédites dans le cadre de l'inventaire des ZNIEFF 1ère génération de la région Nord-Pas de Calais. Atelier d'études et de recherches en environnement et en aménagement, Villeneuve-d'Ascq.

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	FARVACQUES, C., QUENNESON, A., BOURGEOIS, B., SELLIN, V., CORNIER, T. & DUHAMEL, F.	2009	Inventaire et cartographie phytosociologiques des habitats irreforestiers du site FR 3100499 « Forêts de Desvres et de Boulogne et bocage prairial humide du bas-boulonnais » et du périmètre d'extension proposé. Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique national de Bailleul, pour l'Office national des forêts, 223 p. Bailleul.
	HAUBREUX, D., (coord.)	2009	Indice de rareté des Lépidoptères diurnes (Rhopalocères) de la région Nord - Pas-de-Calais. Groupe de Travail sur les Lépidoptères du Nord-Pas-de-Calais (in prep)
Informateur	Base de données DIGITALE du CRP/CBNBL		
	Coordination Mammalogique du Nord de la France		
	FDAAPPMA 59 – Données RHP		
	GON - Base de données FNAT		